



RECENSEMENT 2019
17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

Chers administrés,

Le recensement sur notre Commune est national et obligatoire

Les dates : **du 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019**

Cette année, le Conseil Municipal et moi-même, avons décidé de nommer :

Me Fabienne THIBAULT, Agent recenseur.

Me Fabienne THIBAULT sera titulaire d'une carte d'agrément et vous la présentera lors de son passage.

Il s'agit d'établir au plus juste, le nombre d'habitants de Juigné-des-Moutiers.

Je souhaite vivement que vous lui réserviez un accueil chaleureux et que vous puissiez être présent lors de la remise des documents.

L'Agent recenseur pourra vous aider au besoin, à remplir les imprimés, et répondre à vos questions sur cette enquête nationale.

Cette année, les déclarations devront être faites - de préférence- via Internet mais **Me Fabienne THIBAULT, Agent recenseur**, saura vous renseigner si vous maintenez le choix « déclaration papier »

Le Conseil Municipal et moi-même vous remerciant de votre participation.

Le Maire,

Jean VOISET.

Les résultats chiffrés de l'enquête seront communiqués par voie de presse.

Mairie : mairie.juignelesmoutiers@wanadoo.fr

Site Officiel : <https://www.juignedesmoutiers.fr>